

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 03404
Numéro SIREN : 830 525 457
Nom ou dénomination : 5 OCEANS

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2020 sous le numéro de dépôt 510

5 OCEANS
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social: 3 rue contrescarpe 44000 NANTES

R.C.S. : NANTES 830 525 457

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 10 NOVEMBRE 2019

Déposé au Greffe
le 13 JAN. 2020
sous le N° 510
RCS N° 830 525 457

Le 10 novembre 2019
A 9 heures 30,

Les associés de la société 5 OCEANS se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation du président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Yann POIRIER, président

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant au moins la Majorité du capital requise pour que l'assemblée puisse délibérer, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,

~~la feuille de présence et la liste des associés,~~

- un exemplaire des statuts de la Société,

- le rapport du président,

- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du président
- Nomination du Président,
- Démission du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est donné lecture du rapport du président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION 1

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Yann POIRIER de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la société :

- Monsieur Richard TANHCHALEUN
Domicilié, 20 Rue de la fontaine – 56000 VANNES
Né le 20/03/1981 à longjumeau (91)
De nationalité Française,

Monsieur Richard TANHCHALEUN devenant président de la SAS 5 OCEANS, dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Richard TANHCHALEUN accepte les fonctions de président qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Il déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

RESOLUTION 2

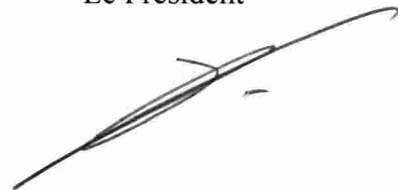
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, elongated shape.
